



## **POLITIQUE D'UTILISATION DES MÉDIAS SOCIAUX**

**Adoptée en mars 2015**

## **Introduction**

Depuis 2011, la Ville de Lavaltrie utilise les médias sociaux, afin de rejoindre rapidement sa population, de diffuser des informations municipales et de favoriser une rétroaction de la communication, en permettant aux citoyennes et citoyens de s'exprimer et d'obtenir une réponse dans les meilleurs délais, lorsqu'ils s'interrogent sur un sujet donné.

La diffusion des informations sur ces réseaux, ainsi que la gestion des échanges sont effectuées par le Service des communications.

## **Règles de conduite**

Le vocabulaire et le ton des échanges doivent être respectueux envers la Ville et envers les autres utilisateurs. La Ville de Lavaltrie se réserve le droit de supprimer sans préavis les types de contenus suivants :

- Propos obscènes, sexistes, racistes, diffamatoires, haineux, xénophobes, homophobes, disgracieux ou tout autre propos portant atteinte à l'intégrité d'une personne;
- Messages publicitaires de toute sorte faisant la promotion d'un produit ou d'un service, et ce, qu'il s'agisse d'une entreprise sise sur le territoire de la Ville ou non;
- Commentaires agressifs, violents, irrespectueux ou méprisants;
- Messages contenant de l'information confidentielle et/ou qui violent la vie privée d'une personne;
- Propos qui encouragent ou suggèrent une activité illicite;
- Messages dont les liens mènent vers des sites, des blogues ou des réseaux sociaux inappropriés ou hors sujet;
- Messages visant à promouvoir ou discréditer des opinions politiques, un parti politique ou ses représentants.

La Ville de Lavaltrie se réserve le droit de bannir temporairement ou définitivement un utilisateur de la page si ce dernier ne respecte pas ces règles. Tous les utilisateurs participent à leur propre risque et assument l'entière responsabilité de leurs propos, leur identification et l'information qu'ils affichent.

## **Plaintes et requêtes**

La Ville de Lavaltrie détient un service de plaintes et de requêtes en ligne. Ce dernier est accessible au [www.ville.lavaltrie.gc.ca](http://www.ville.lavaltrie.gc.ca), via la section des services en ligne, située dans la colonne de gauche de la page d'accueil du site Web. Les plaintes et requêtes ne seront alors, en aucun cas, gérées sur les réseaux sociaux. La personne qui formulera une plainte ou une requête sera plutôt redirigée vers le processus de gestion en ligne.

## **Langue officielle**

La Ville de Lavaltrie s'engage à faire usage de la langue française dans tous ses échanges sur les réseaux sociaux, dans un français de qualité et en utilisant un langage courtois.

**N.B. Dans un esprit d'amélioration continue, la Ville de Lavaltrie se réserve le droit de modifier cette politique en tout temps et sans préavis.**